

LE PLAN DE COMPTES

1. QU'EST-CE QU'UN COMPTE COMPTABLE ?

Un compte est composé d'un numéro (codé selon un système décimal normalisé selon des règles définies dans le Plan Comptable Général) et un intitulé (son nom).

Chaque compte correspond à un poste du bilan ou du compte de résultat.
On y impute la valeur des flux le concernant.

Il se présente sous forme d'un tableau comprenant deux colonnes :

- la colonne de gauche est appelée "débit",
Le débit correspond à l'emploi du flux ("ce qui rentre" lors d'un échange).
- la colonne de droite est appelée "crédit".
Le crédit correspond à la ressource du flux ("ce qui sort" lors d'un échange).

Le plan de comptes d'une entreprise correspond à l'ensemble de ses comptes.

2. LES COMPTES DU PLAN COMPTABLE GENERAL

Le Plan Comptable Général définit les normes comptables et règles de présentation des comptes à respecter par les entreprises françaises.

Il contient une liste intégrale des comptes comptables qu'une entreprise doit utiliser pour établir sa comptabilité tout en respectant les normes comptables.

Pour des informations plus précises, cliquez sur le lien suivant

<http://www.plancomptable.com/index.htm>

Les comptes du Plan Comptable Général sont regroupés par classes.

La classe d'un compte correspond au premier chiffre de son numéro. Une classe est définie par un chiffre et un nom

Les classes peuvent elles-mêmes être regroupées en fonction du document de synthèse dans lequel elles apparaissent.

Ainsi, les comptes des classes 1 à 5 apparaissent dans le bilan, et, les comptes des classes 6 et 7 apparaissent dans le compte de résultat.

A/ Les comptes de bilan

Les comptes de bilan (de patrimoine) regroupent les comptes des classes 1 à 5.

Classe 1 : les comptes de capitaux

La classe 1 regroupe les ressources durables de l'entreprise, notamment :

- le capital (compte 101)
- le résultat (subdivisions du compte 12)
- les emprunts à long terme (subdivisions du compte 16)

Classe 2 : les comptes d'immobilisations

La classe 2 enregistre les immobilisations que l'on peut définir comme des biens durables qui seront conservés plus d'un dans l'entreprise et dont la valeur unitaire H.T. est supérieure à 500,00 €.

On y trouve :

- les comptes 20 : Immobilisations incorporelles (c'est-à-dire non matérielles, "on ne peut pas toucher)
- les comptes 21 : Immobilisations corporelles (c'est-à-dire matérielles, "on peut toucher)
- les comptes 26 et 27 : Immobilisations financières (placements, prêts, cautions versées...)

Classe 3 : les comptes de stocks

La classe 3 enregistre la valeur des stocks.

Cette classe n'est utilisée qu'en fin d'exercice.

Classe 4 : les comptes de tiers

La classe 4 enregistre les créances et les dettes de l'entreprise.

Une créance est une somme d'argent qui est due à l'entreprise par un tiers (notamment les clients).

Une dette est une somme d'argent que l'entreprise doit à un tiers (notamment les fournisseurs).

Classe 5 : les comptes financiers

La classe 5 regroupe les comptes de trésorerie, notamment :

- la banque (compte 512)
- les chèques postaux (compte 514)
- la caisse (compte 53)

B/ Les comptes de gestion

Les comptes gestion (du compte de résultat) regroupent les comptes des classes 6 et 7.

Classe 6 : les comptes de charges

La classe 6 enregistre les opérations qui "appauvrissent" l'entreprise, notamment :

- les comptes 60 : Achats de biens consommables (c'est-à-dire les biens autres que les immobilisations) composés essentiellement :

* 601 : Achats de matières premières (biens destinés à la fabrication de produits finis)

* 607 : Achats de marchandises (biens destinés à être revendus)

* les autres achats de biens concernent les matières et les fournitures (biens destinés à être utilisés par l'entreprise et ne constituant pas des immobilisations)

On les retrouve dans les comptes :

- 602 : Achats stockés - Autres approvisionnements (s'ils sont stockés)

- 606 : Achats non stockés de matières et fournitures (s'ils ne sont pas stockés)

- les comptes 61 et 61 : Achats de services

- les comptes 63 : Impôts, taxes et versements assimilés

- les comptes 64 : Charges de personnel (salaires, cotisations sociales patronales...)

- les comptes 66 : Charges financières (intérêts payés...)

- les comptes 67 : Charges exceptionnelles

Classe 7 : les comptes de produits

La classe 7 enregistre les opérations qui "enrichissent" l'entreprise notamment :

- les comptes 70 : Ventes

On y trouve les comptes :

* 701 : Ventes de produits finis (biens fabriqués par l'entreprise)

* 707 : Ventes de marchandises (biens vendus dans l'état où ils ont été achetés)

* 706 : Prestations de services (pour les ventes de service)

- les comptes 76 : Produits financiers (revenu des placements financiers...)

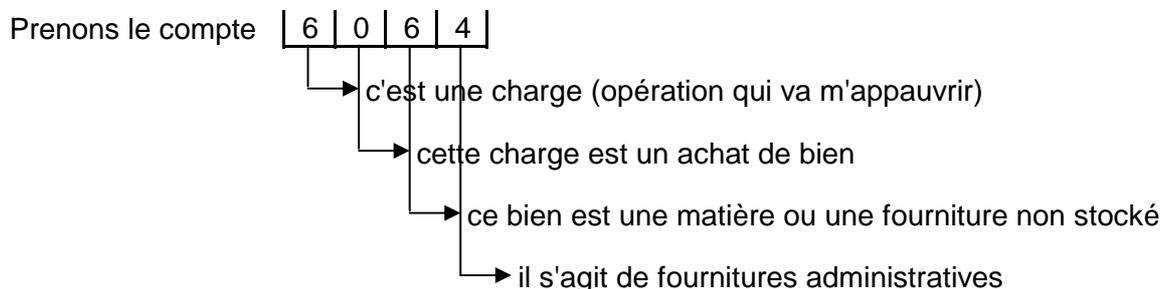
- les comptes 77 : Produits exceptionnels

C/ Le principe de la codification

Il s'agit d'une codification décimale, plus il y a de chiffres plus on est précis.

Ce n'est pas plus difficile !

Vous ne me croyez pas ? D'accord ! Je vous le prouve.



Le compte 6064 enregistre les achats de fournitures administratives non stockées

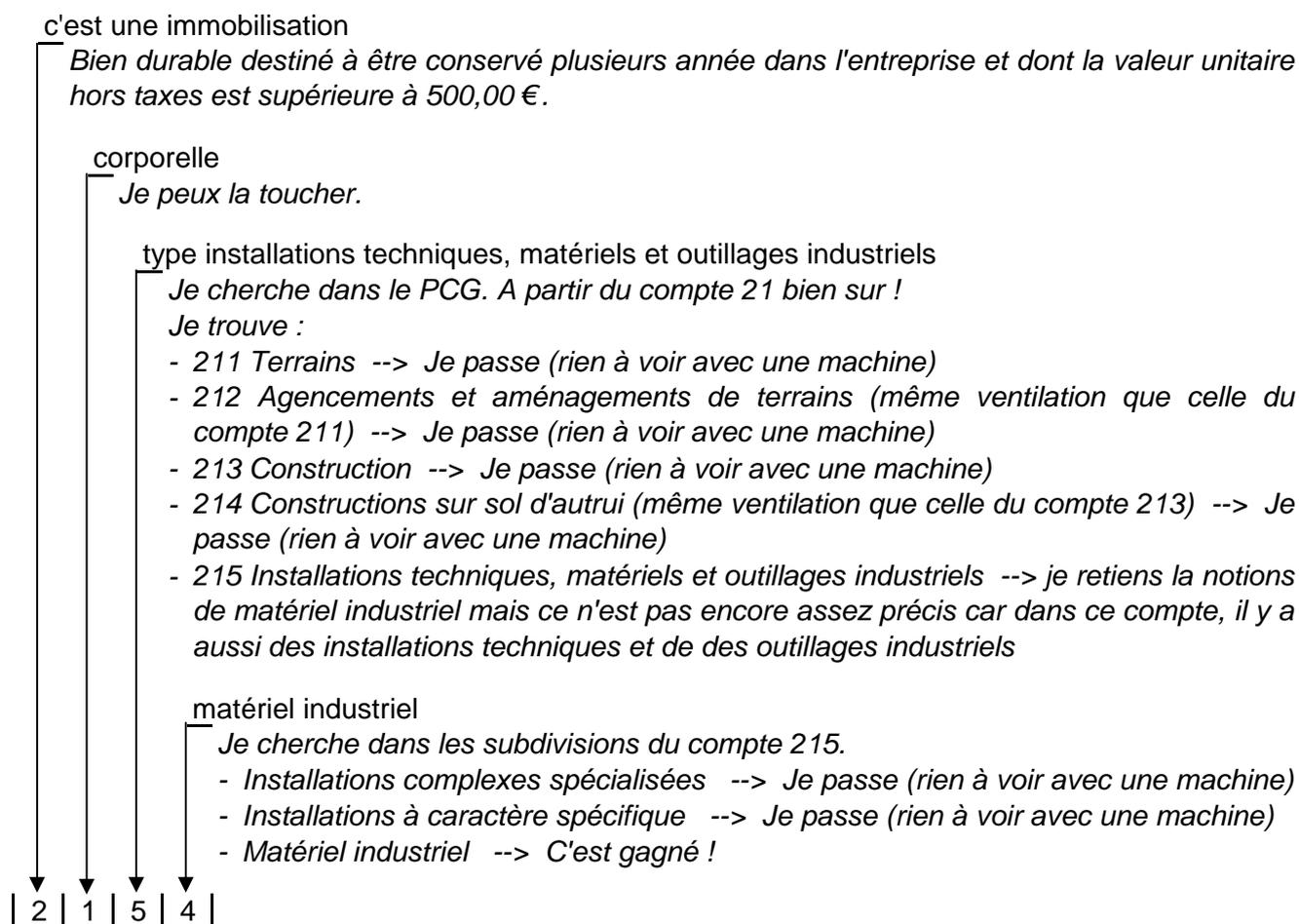
D'accord comprendre la codification d'un compte est facile !

Mais dans l'autre sens ? Pour trouver un compte !

C'est aussi facile !

Il convient juste de connaître l'organisation générale du PCG décrite ci-dessus dans les points A et B (rassurez-vous si vous ne la connaissez pas encore, cela ne saurez tarder). Puis de rechercher dans le PCG le numéro et l'intitulé du compte.

Prenons un exemple : dans quels comptes va-t-on comptabiliser les machines industrielles ?



Les machines se comptabilisent dans les compte 2154 Matériel industriels

3. LE PLAN DE COMPTES DE L'ENTREPRISE

Toutes les entreprises utilisent un plan de comptes qui lui est propre.

Pour créer son plan de comptes, elle doit obligatoirement respecter le Plan Comptable Général.

Exemples :

Une entreprise fabrique des bonbons et sucettes.

- * Pour suivre ses achats, elle doit créer un compte pour ses achats de bonbons et un compte pour ses achats de sucettes.

Cette codification est libre à condition qu'elle commence par 607 pour indiquer qu'il s'agit d'achats de marchandises (règle du PCG).

Exemples de codification possible :

	607 + des chiffres pour identifier le produit	607 + des lettres pour identifier le produit	607 + une chaîne alphanumérique pour identifier le produit
Achats de bonbons	607 001	607BON	6071BON
Achats de sucettes	607 002	607SUC	6071SUC

- * Pour suivre ses ventes, la solution est la même avec un compte 707 qui indique qu'il s'agit de ventes de marchandises

Ventes de bonbons	707 001	707BON	7071BON
Ventes de sucettes	707 002	707SUC	7071SUC

- * De la même façon, l'utilisation d'un compte "401 Fournisseurs" est aberrante. En effet, le solde de ce compte nous donnera le montant total des dettes vis-à-vis des fournisseurs.

Ce qui importe aux responsables de l'entreprise est le montant dû à chaque fournisseur.

Il convient donc d'individualiser le compte de chaque fournisseur.

Exemples de codification possible :

	401 + des chiffres pour identifier le fournisseur	401 + des lettres pour identifier le fournisseur	401 + une chaîne alphanumérique pour identifier le fournisseur
Fournisseur Alpha	401 001	401ALP	4011ALP
Fournisseur Bêta	401 002	401BET	4011BET

- * Il en va de même pour les créances clients (avec le compte 411), les membres du personnel (avec le compte 421) etc.

Pour conclure, on retiendra que chaque entreprise doit établir son plan de comptes à partir des comptes du Plan Comptable Général qu'elle complétera avec une codification répondant à ses besoins.